

## ↘ Jeunes enseignant-e-s en Éducation prioritaire

En collège d'Éducation prioritaire, les jeunes enseignant-e-s sont plus nombreux/ses que ceux et celles des autres collèges. En effet, 18 % des professeur-e-s exerçant en ZEP ont moins de 30 ans, contre 10 % pour celles et ceux qui enseignent en collège ne relevant pas de l'EP.

C'est particulièrement vrai dans les académies de Créteil et de Versailles qui accueillent beaucoup de néo-titulaires.

Ces jeunes collègues qui n'ont pas connu de réelle formation, et encore moins de formations spécifiques, se retrouvent alors dans des conditions d'exercice qui peuvent être difficiles.

À la CGT Educ'action, nous revendiquons l'existence d'une formation spécifique, un temps de concertation inclus dans le temps de service afin que les collègues puissent exercer leur métier plus sereinement. Ce ne sont pas des DVD avec de belles leçons de tenue de classe qui feront avancer les choses. Mais, bien au contraire, c'est en affirmant et en rendant la liberté pédagogique aux équipes que les jeunes collègues entreront de meilleure façon dans le métier.

## ↘ Conseil Supérieur des Programmes : une usine à gaz ?

La création du Conseil Supérieur des Programmes a été officialisée cet été.

Ses 18 membres ne vont pas chômer. Ils et elles (l'instance sera paritaire) auront, en effet, à réfléchir et à émettre des propositions sur la conception générale des enseignements du primaire et du secondaire, l'introduction du numérique dans la pédagogie, le contenu du socle commun et des programmes, les modalités de validation et d'acquisition de ce socle, le contenu et la nature des épreuves d'examen, des concours de recrutement des enseignants du premier et du second degré, des objectifs et de la conception générale de la formation initiale et continue des enseignants ! Ouf, n'en jetez plus...

On peut s'interroger sur l'efficacité d'une telle instance face à l'importance des dossiers à mener.

On peut surtout s'inquiéter de l'exclusion des personnels des réflexions et propositions qu'ils doivent produire, alors que les séances ne seront pas publiques.

Il faudra faire preuve de la plus grande vigilance quant à ces propositions futures notamment sur le socle commun dont la CGT Educ'action exige l'abandon.

## ↘ Il est urgent de supprimer la note de vie scolaire !

L'absence de référence à la note de vie scolaire dans la loi d'Orientation de V. Peillon nous avait laissé penser que cette note profondément injuste allait enfin être abandonnée.

Ce n'est pas le cas.

Lors du Conseil Supérieur de l'Éducation du 19 septembre, les organisations syndicales, dont la CGT Educ'action, ont du intervenir pour demander sa suppression. Le ministère a répondu sans répondre, en mettant la question de cette note au programme du Conseil Supérieur des Programmes pour l'année à venir.

Que de tergiversations ! Il aurait été pourtant très simple de la supprimer *ipso facto*.

**Faire traîner les choses ne va pas dans les bons sens !**

## ↘ "Collège durable" dans le 95 - Expérimentation = privatisation du nettoyage

Sous le prétexte du développement durable, le conseil général du Val d'Oise vient de sortir une Charte du collège durable qui interviendra, entre autres, sur les économies à réaliser en termes de papier, d'eau,...

Au-delà de cet aspect, il est aussi prévu d'externaliser dans certains établissements (5 collèges pour le moment), les tâches de nettoyage. Il ne restera plus qu'un agent polyvalent dans ces collèges, le reste des tâches de nettoyage étant assuré par des entreprises privées de nettoyage.

**Le développement durable a bon dos quand il s'agit de servir de cheval de Troie à la privatisation.**

Ces externalisations ont des conséquences pour les personnels (mobilité forcée) mais aussi souvent sur la qualité du service public. Ce n'est pas sans rappeler les "fameux" PPP (Partenariat Public Privé) qui existent en Seine-Saint-Denis.

**Il est temps d'arrêter cette politique d'expérimentation/externalisation/privatisation et de remettre le service public au centre.**